



Assemblée générale

Distr.  
LIMITEE

A/C.4/42/L.9  
26 octobre 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session  
QUATRIEME COMMISSION  
Point 18 de l'ordre du jour

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE  
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

QUESTION DES ILES VIERGES AMERICAINES

Etats-Unis d'Amérique : amendement au projet de résolution XI,  
figurant dans le document A/42/23 (Partie VI), chapitre IX,  
paragraphe 128

Remplacer le paragraphe 11 par le texte suivant :

"11. Prie instamment la puissance administrante de continuer à prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer pleinement aux buts et principes de la Charte, à la Déclaration et aux résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale relatives aux activités et arrangements militaires des puissances coloniales dans les territoires sous leur administration;".

-----